**CRITÈRES DE SÉLECTION APPEL À PROJETS**

**Sauvegarde du patrimoine culturel mobilier témoignant de la dimension européenne de Bruxelles**

Les **critères** suivants guident l’examen des dossiers:

- la dimension européenne de l’œuvre ou de l’artiste ;

- l’urgence du traitement pour raison de conservation ;

- l’importance de l’œuvre pour l’histoire de l’art ;

- la mise en valeur possible (exposition, conférence, colloque, …) ;

- la valeur exemplative du projet ;

- la mesure dans laquelle le projet s’inscrit dans les objectifs du Fonds.